

## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### Pétition sur le mode de rémunération des médecins au Québec : les aînés ont l'audace de lancer le débat

Québec, le 2 mars 2018 – L'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) prend l'initiative de lancer une pétition afin de revoir le mode de rémunération des médecins. Plusieurs défis majeurs guettent le système de santé au Québec, et les budgets qui y sont associés interpellent particulièrement la population. À cet effet, une grande part de ces budgets est occupée par la rémunération des médecins, qui représente 21 % du budget de la santé et des services sociaux, lequel constitue 38 % des dépenses de l'État québécois. D'ailleurs, les dernières ententes du gouvernement sur les hausses salariales accordées aux médecins spécialistes ont fait couler beaucoup d'encre et ont suscité l'indignation de nombreuses personnes.

Et si la question n'était pas « combien devrions-nous payer les médecins? », mais plutôt « comment devrions-nous les rémunérer? ». Par exemple, il a été démontré à maintes reprises que le modèle de « paiement à l'acte » est à la source de plusieurs problèmes dans le système de santé. C'est en ce sens que l'AREQ lance officiellement une pétition au grand public afin que les citoyennes et citoyens puissent s'exprimer sur le sujet.

« Les gens le constatent de plus en plus, et d'ailleurs plusieurs recherches démontrent que le mode de rémunération des médecins est dysfonctionnel. Par exemple, quand nous entendons parler de « prime jaquette », nous sommes tout simplement outrés. Ça ne donne pas l'impression que les patients sont au cœur du système de santé », affirme Lise Lapointe, présidente de l'AREQ.

#### Pour un modèle plus équitable

Cette pétition officielle que l'AREQ déposera à l'Assemblée nationale vise à mobiliser l'ensemble de la population autour de cette question. Nous croyons qu'une révision du mode de rémunération des médecins au Québec assurerait une meilleure accessibilité aux soins de santé. Par ailleurs, ces modifications pourraient permettre de réduire la part du budget du gouvernement consacrée à la rémunération des médecins. Or, pour opérer un tel changement, il faudra une volonté politique de la part du gouvernement.

« Par cette pétition, nous espérons que les gens se questionneront sur cet enjeu, s'informeront et appuieront notre volonté de changement. Nous voulons lancer un message fort au gouvernement, comme quoi la population est insatisfaite du modèle actuel et qu'il faut envisager d'autres avenues plus justes et équitables envers les usagers du réseau de la santé », souligne pour sa part Nicole Gagnon, responsable du dossier de l'action sociopolitique.

Pour s'informer et signer la pétition, l'AREQ invite les personnes à visiter [remunerationmedecins.areq.ca](http://remunerationmedecins.areq.ca).

#### État de situation sur la rémunération des médecins au Québec

- Le revenu des médecins québécois est **supérieur de 11,5 %** à celui de leurs homologues ontariens, lorsque comparé en fonction des coûts de la vie;
- Le droit d'incorporation accordé aux médecins en 2007 leur permet de réduire substantiellement leur niveau d'imposition et diminue d'autant les revenus du gouvernement;
- Les médecins québécois gagnent **7,6 fois le salaire moyen des Québécois** alors que ce rapport est de **3 fois** pour les médecins français et **4 fois** pour les médecins britanniques;
- Le Québec se situe au **10<sup>e</sup> rang** des provinces canadiennes pour le temps d'attente pour rencontrer un médecin.

### **À propos de l'AREQ**

Fondée en 1961, l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) compte plus de 58 000 membres dans l'ensemble des régions du Québec. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

-30-

### **Source :**

Samuel Labrecque, conseiller en communication

Cell. : 514 742-9056 Courriel : [labrecque.samuel@areq.lacsq.org](mailto:labrecque.samuel@areq.lacsq.org)